Commission : Discipline
Date : 19 novembre 2026

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
COUPE DU DISTRICT	14 11 26	ES MONTIGNAC 16	2 Matchs de suspension	Art 1.2 et CTDA du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	41€

Autres sanctions :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
COUPE DU DISTRICT	14 11 26	FC ROULLET	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	160€
COUPE DU DISTRICT	15 11 26	LA GENTE	10 Matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	160€
COUPE DU DISTRICT	15 11 26	ENT. CHATEAUNEUF_ABV	1 Match de suspension	Art 4.2 du Règlement Disciplinaire	Joueur	16 11 26	35€

COUPE DU DISTRICT	15 11 26	-	Amende financière minorée	Absence de rapport	Arbitre	20 11 26	42€
COUPE DES RESERVES	15 11 26	ANGOULEME MAYOTTE	6 Matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art 6 et 7 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	90€
COUPE DES RESERVES	15 11 26	ANGOULEME MAYOTTE	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	160€
COUPE DES RESERVES	15 11 26	AS AIGRE	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	55€
U17	14 11 26	GJ ETC	4 Matchs de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	60€
U17	14 11 26	GJ M2CR	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	160€
U17	14 11 26	LA ROCHE RIVIERES	3 Matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	35€
U17	14 11 26	FC HAUTE CHARENTE	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	16 11 26	41€
U15	26 09 26	JA BEL AIR	15 mois de suspension dont 2 mois avec sursis	Art 10 et 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	28 09 26 jusqu'au 27 10 27	250€

J

Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN